



Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais



Préavis Régional ERC Nord-Pas de Calais Pour le 08 février 2018.



Lille, le 31 janvier 2018.

Monsieur le Directeur
de l'ERC
Nord-Pas de Calais.

Vous nous avez reçus en concertation le 25 janvier pour une DCI CGT déposée le 25 janvier. Cela n'a pas permis d'aboutir à des points d'accord et la situation constatée depuis, malgré vos affirmations et engagements, continue à dégrader la production et la qualité du service.

Les commandes de personnels ne respectent pas les points de réglementation citées par l'entreprise. La CPST s'octroient le droit d'appeler les agents pendant les arrêts maladie et non à la fin de celui-ci. La CGT ne valide pas la projection des calculs de la direction au vu du nombre de contretemps et du non-respect des temps dans les JS et RHR PROXI.

La CGT ne valide pas les calculs de la direction concernant les réserves qui restent sous-dimensionnées au regard des lignes non couvertes dans les roulements.

Pour ces raisons nous vous déposons un préavis de grève couvrant la période du mercredi 07 février à 12H00 au vendredi 09 février 2018 à 08H00.

Ce préavis s'adresse aux agents de l'ERC Nord-Pas de Calais ainsi qu'à ceux appelés à les remplacer.

La CGT revendique :

- Respect du nombre d'agents dans chaque poste et dans chaque train.
- Respect des Cadres Organisation avec recrutement d'agents au Statut et promotions internes pour combler les vacances de poste.
- Respect des agents en arrêt maladie. Retrait de la journée de carence.
- Respect des règles de commandes du personnel.
- Respect de la réglementation du travail se substituant au RH 077, respect du calcul des réserves.

Dans l'attente de connaître la date et l'horaire que vous aurez décidé pour nous recevoir et pour vous désigner la composition de la délégation CGT, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour la CGT :